

le lyaud

notre village





Le mot du Maire

*Depuis 25 ans, le Lyaud connaît une augmentation constante de la population.
Quelques chiffres :*

En 1975 : 526 habitants

En 1982 : 641 habitants

En 1990 : 870 habitants

Aujourd'hui le dernier recensement confirme que notre commune compte 1043 habitants soit une progression depuis 1990 de 20,44 %.

Je me réjouis de cet attrait pour notre village et je voudrais en profiter pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux Lyaudins, qu'ils trouvent chez nous, calme, quiétude et qualité de vie.

Cette attirance pour notre village me conforte dans la mise en application du POS, permettant l'urbanisation la plus harmonieuse possible, tout en évitant le dispersément.

Au centre du Lyaud, l'immeuble «Le Clos de la Fruitière» prend forme et déjà de nombreuses réservations émanant de jeunes locaux ont été enregistrées. A signaler également, la mise en service des toilettes publiques sur le Champ Dunant. Nouveauté également, à la rentrée scolaire de septembre, une troisième classe maternelle sera ouverte.

Un grand projet va voir le jour début 2000 : l'assainissement en séparatif et le raccordement à la station de Thonon. Les communes de l'arrière-pays, dont Le Lyaud, ont donné compétence au Syndicat du Pays de la Côte et du Redon pour gérer ce grand dossier.

Notre commune sera concernée dès la première tranche de travaux, structurant Thonon-Allinges-Les Moulins d'Amphion. Une plaquette sera éditée ultérieurement pour un complément d'information.

En cette période estivale où les animations ne manquent pas dans notre village grâce à nos associations dynamiques dont je remercie les dirigeants bénévoles, je veux souhaiter à chacun d'entre vous d'excellentes vacances en famille loin des soucis quotidiens.

Marie-Paule ROGUIER

Comptes rendus

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FÉVRIER 1999

URBANISME

Le Conseil étudie les demandes d'urbanisme suivantes :

DEMANDE DE CERTIFICATS D'URBANISME

C.U. DUBOULOZ-MONNET G. AB n° 888-891 "Les Derrys" (renouvellement) : avis favorable

C.U. NEPLAZ André - AH N° 64-67-70-71 "Bois Poulet" (renouvellement) : avis favorable

C.U. NEPLAZ Noël - AH N°9p-64p "Bois Poulet" (renouvellement) : avis favorable

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

P.C. REQUET Jean-Luc - AC 372-374 "Les Jossières" (construction neuve) : avis favorable

P.C. NEPLAZ Gervais - AB 82 "Chef-lieu" (modificatif) : avis favorable

DÉCLARATION DE TRAVAUX :

D.T. PELLIEUX Isabelle - AB 235-237 "Chef-lieu" (modification de façade sur habitation) : avis favorable

D.T. JORDAN Franck - AB 48 "Chef-lieu" (pose d'un pylône pour antenne C.B.) : avis défavorable (inesthétique)

D.T. GIRAUD M.Paule - AK 198 "Trossy" (abri de jardin) : avis défavorable - Zone NC

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES QUATRE TAXES LOCALES :

Pour 1999, le Conseil décide de ne pas modifier les taux d'imposition des quatre taxes locales.

Taxe d'habitation : 7,69 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,58 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 36,35 %

Taxe professionnelle : 14,30 %

VOTE DU PRIX DU M³ D'EAU

Le Conseil décide de maintenir le prix du m³ d'eau à 5,90 F pour les consommations enre-

gistrées de février 1999 à mars 2000. Le montant de la location du compteur d'eau (30 F) et le montant de l'abonnement (50 F) restent également inchangés.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Pour 1999 le Conseil décide d'allouer les subventions suivantes :

Ass. Prisonniers de guerre 300 F
Batterie-fanfare "L'Echo du Haut-Chablais" 7 000 F

A.P.E. Le Lyaud/Armoy 5 500 F

A.S. Le Lyaud/Armoy 5 000 F

UFOVAL 600 F

Tennis Club 3 300 F

ADMR 2 300 F

Ass. Goutte de Vie 1 500 F

Foyer Culturel Le Lyaud/Armoy 3 000 F

Ass. Parents d'Enfants Inadaptés de Thonon et du Chablais 1 000 F

PAYS DU LÉMAN :

Le Conseil décide de prendre en charge la totalité du coût des visites de classement des meubles de tourisme, soit 150 F par visite.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 1999

Absents excusés : JACQUET Philippe - PERRET-JEANNERET Philippe - FAVRE-VICTOIRE Odile

URBANISME

C.U. DÉAGE Rosa - AB 431-432 "les Derrys" : avis favorable

C.U. COSTA André - AD 112 "Le Crêt à Favre" : avis défavorable

C.U. BOEGEAT Michelle - B 185-186 "La Glière" : avis favorable (sur l'ensemble du terrain)

C.U. DEBRAS Marcelle (succession) - AB 875 "Les Derrys" : décision en attente d'informations complémentaires

Comptes rendus

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 1999

*Excusés : JACQUET Philippe - PERRET-JEANNERET Philippe - PERILLAT Gérard
Absent : PETITJEAN Franck*

URBANISME

C.U. LINSTRUISEUR - AD 268-271 "Le Crêt à Favre" : avis favorable

P.C. MARIANI - AC 3 à 6, 175 à 177 "Les Jossières" (construction neuve) : avis favorable

D.T. COUCKE - AE 320-305-308 "Les Rierets" (Véranda) : avis favorable

D.T. DEVILLE Denis - AE 268-270 "Les Cruets" (Modif. entrée) : avis favorable

D.T. JOLY Serge - C 543 "Le Petit Cez" (abri de jardin) : prévoir une toiture à deux pentes

BUDGETS :

Le Conseil examine et approuve les budgets primitifs qui s'équilibrent comme suit :

Budget principal :

section de fonctionnement : 3 858 800 F

section d'investissement : 2 071 600 F

Budget eau & assainissement :

section d'exploitation : 759 092 F

section d'investissement : 577 792 F

Budget CCAS :

section de fonctionnement : 8 676 F

ENQUÊTE PUBLIQUE :

Société BOURGEOIS Frères, ORCIER : avis favorable à la régularisation administrative de l'entreprise.

ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES : le Conseil décide de reconduire l'adhésion de la commune au contrat groupe souscrit par le CDG.

INDEMNITÉ REPRÉSENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS : le Conseil accepte la proposition de Monsieur le Préfet de Haute-Savoie concernant l'augmentation

D.T. KALAYDJIAN/RANDON Nadia - AB 720-726 "Les Derrys" (abri de voiture) : avis favorable sous réserve de précisions concernant l'implantation.

PISTE FORESTIÈRE

Le Conseil Municipal décide l'inscription au budget 1999 de la dépense relative aux travaux de création de la piste forestière et indique la procédure de dévolution des travaux, à savoir un marché négocié.

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

Le Conseil Municipal décide de confier à la SEDHS la mission d'acquisition des périmètres de protection immédiate et l'assistance à la réalisation des travaux de mise en conformité des points d'eau concernant les captages des "Chambrettes", du "Sommet du Village" et des "Verdets".

Le coût total s'élèvera à la somme de 528 133 F ces travaux sont subventionnés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 % environ.

O.P.A.C.

Garantie de prêt : Mme le Maire informe le Conseil que le Conseil Général a accordé la garantie totale des prêts contractés par l'OPAC pour la réalisation de l'immeuble à construire place de l'ancienne fruitière ; les garanties accordées précédemment par la commune sont par conséquent annulées.

Demande de subvention : le Conseil Municipal demande une subvention au Conseil Général au titre du surcoût foncier, dans le cadre des dispositions favorisant la réalisation de logements sociaux. Le montant attendu de cette subvention est 68 481 F.

Convention de partenariat : la commune s'engage à céder gratuitement à l'OPAC 74, sous la forme d'un bail emphytéotique d'une durée de 55 ans, la totalité du terrain d'assiette de construction de l'immeuble. La municipalité s'engage à acquérir les deux locaux du rez de chaussée d'une surface utile totale de 137 m² suivant les modalités de la réglementation des ventes en l'état futur d'achèvement.

Comptes rendus

du montant de l'IRL, soit une progression de 1,59 % par rapport à 1997.

RÉSEAU D'EAU : Mme le Maire informe le Conseil que l'entreprise retenue pour la réalisation des travaux de renforcement du réseau d'eau potable, route de Prélaz, est l'entreprise BEL & MORAND. Le montant de l'offre est de 177 427,29 F HT.

TERRAIN OMNISPORTS : Mme le Maire informe le Conseil que les travaux de construction du terrain omnisports (piste-roller, volley-ball, basket-ball, hand-ball) complétant le complexe foot-tennis existant, sont en cours de réalisation. Ils sont réalisés par l'entreprise Jean LEFEBVRE.

IMMEUBLE O.P.A.C. : le Conseil décide de dénommer l'immeuble "Le Clos de la Fruitière".

SUBVENTION : le Conseil décide d'allouer une subvention d'un montant de 1 000 F à la mission locale du Chablais.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 1999

Absent : JACQUET Philippe

URBANISME :
Suite à l'adoption du Plan d'Occupation des Sols, les dossiers d'urbanisme ne figureront plus à l'ordre du jour des réunions de Conseil Municipal. Les demandes seront examinées par la commission municipale d'urbanisme chaque jeudi précédent la réunion de conseil : elles seront ensuite transmises à la DDE pour instruction. Les conseillers municipaux intéressés pourront participer à la réunion de la commission. Une simple information sera

donnée en réunion de conseil.

TRAVAUX SUR RÉSEAU D'EAU ROUTE DE PRELAZ :

Mme le Maire informe le Conseil que l'entreprise BEL & MORAND a été désignée titulaire du marché par la commission d'appel d'offres - Montant du marché : de 213 977,31 F TTC. La commune pourra bénéficier d'une subvention départementale de 40 %. Le Conseil décide de contracter un emprunt auprès du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement pour la partie restant à sa charge.

SCHÉMA D'ASSAINISSEMENT :

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que le schéma général d'assainissement a permis de dégager les perspectives sur le long terme et préconise pour les communes adhérentes au futur Syndicat du Pays de la Côte et du Redon, un raccordement à une station d'épuration. Mme le Maire rappelle que les statuts du SIVOM Armoy/Le Lyaud prévoient l'étude et la réalisation d'équipements à caractère intercommunal dans les domaines de l'adduction d'eau, de l'assainissement, des équipements sportifs. Le Conseil se prononce en faveur du retrait de la compétence assainissement du SIVOM Armoy/Le Lyaud pour la transférer au Syndicat du Pays de la Côte, futur Syndicat du Pays de la Côte et du Redon.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 JUIN 1999

Absent excusé : Philippe JACQUET

DÉSENCLAVEMENT DU CHABLAIS :

Le Conseil Municipal approuve la motion de soutien au schéma de transports pour le désenclavement du Chablais proposée par Chablais Léman Développement.

Comptes rendus

ASSAINISSEMENT - CONVENTION AVEC LE PAYS DE LA CÔTE :

Le Conseil Municipal donne son accord de principe sur le projet de convention à passer avec le Pays de la Côte concernant le schéma général d'assainissement, et désigne trois membres représentant la commune au sein du syndicat : ROQUIER M.-P., DÉAGE J., MOUCHE G.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 JUIN 1999

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 1998
Le Conseil Municipal adopte les Comptes Administratifs qui se résument ainsi :

Budget Principal :

Section de fonctionnement	
Dépenses	2 441 948,50
Recettes	4 345 169,23

Section d'investissement

Dépenses	807 242,72
Recettes	814 352,75
Restes à réaliser	235 800,00

Le Conseil approuve le Compte de Gestion dressé par le Receveur.

Budget Eau & Assainissement :

Section d'exploitation	
Dépenses	186 084,38
Recettes	683 348,74
Section d'investissement	
Dépenses	173 578,66
Recettes	132 110,01

Le Conseil approuve le Compte de Gestion dressé par le Receveur.

CESSION DE TERRAIN CONSORTS JORDAN :

Mme le Maire informe le Conseil que les Consorts Jordan désirent acquérir une bande de terrain le long du "Champ Dunant" afin d'élargir l'accès à leur propriété. Mme le Maire rappelle que la municipalité a déjà donné son accord lors de la réunion du 8 décembre 1997, et fixé les conditions de la cession. Le Conseil confirme cet accord.

DIVERS :

Le Conseil décide de reconduire sa participation à la Fête de l'Été en finançant le feu d'artifice dans la limite de 6 000 F TTC.

**J E A N
GRANDO**

*Ménager - Cuisines
Arts de la Table*

1 et 6, rue des Granges • 74200 THONON-LES-BAINS

**GENERAL
INCENDIE**

89, chemin de Morcy
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 70 42 82
Fax 04 50 70 41 01

Elections Européennes

13 JUIN 1999

Nombre d'inscrits : 712 Nombre de votants : 316 Nombre de suffrages exprimés : 295	Têtes de listes	Résultats
	Pierre LARROUTUROU	3
	Bruno MEGRET	4
	Nicolas MIGUET	3
	François HOLLANDE	66
	François BAYROU	39
	Antoine WAECHTER	2
	Jean-Marie LE PEN	8
	Nicolas SARKOZY	47
	Robert HUE	23
	Benoît FRAPPE	0
	Jean SAINT JOSSE	5
	Charles PASQUA	47

Pour cinq autres listes, aucun bulletin de vote n'a été déposé en Mairie, pour être mis à la disposition des votants. Il s'agit de listes inscrites au niveau national pour ce scrutin, mais vraisemblablement, non motivées au niveau de certaines communes, dont la nôtre. Il s'agit de listes, ayant pour têtes de listes :

Christian COTTEN - Jean-Philippe ALLENBACH - Marie-Laurence CHANUT-SAPIN
Guy GUERRIN - Joseph JOSSE

Taux de participation

Le Lyaud 44,38 % Canton de Thonon-Est 40,56 % Haute-Savoie 42,68 %

Lucien PETITJEAN
et Fils

ENTREPRISE CARRELAGE
FAIENCES

Moulins d'Amphion - LE LYAUD
Tél. 04 50 73 91 95

REPRO-LÉMAN

PHOTOCOPIES COULEURS
TIRAGE COPIE PLANS
IMPRESSION NUMÉRIQUE GRAND FORMAT
PLASTIFICATION TOUS FORMATS
TEE-SHIRT PERSONNALISÉ

Tivoli 1 - Avenue du Châtelard - THONON
Tél. 04 50 71 91 59

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Ets Gérard MOUCHE

21, route des Cathelins
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 91 11

Fax 04 50 73 95 61

Gestion financière

COMPTE ADMINISTRATIF 1998

BUDGET PRINCIPAL

I - RÉSULTATS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 441 948,50	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 345 169,23	EXCÉDENT 1 903 220,73
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	807 242,72	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	814 352,75	EXCÉDENT 7 110,03
RESTES A RÉALISER	235 800,00	DÉFICIT 228 689,97
RÉSULTAT GLOBAL		EXCÉDENT 1 674 530,76

II - DÉTAIL

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL 566 787,82

Frais d'électricité	89 672,86
Combustible	36 895,06
Fournitures d'entretien	8 437,64
Petits équipements	11 106,63
Sacs O.M.	22 433,23
Fournitures administratives	11 019,50
Prestations de services	14 449,80
Locations mobilières	5 556,40
Entretien terrain	32 114,58
Entretien bâtiments	8 587,50
Entretien voies et réseaux	23 447,77
Entretien autres biens mobiliers	138,98
Maintenance	2 971,22
Prime d'assurance	25 110,04
Etudes & recherches	94 656,91
Documentation générale	3 501,58
Indemn. comptable	2 151,08
Annonces insertions	5 728,13
Fêtes et cérémonies	39 562,10
Catalogues et imprimés	30 798,82
Voyages et déplacements réception	12 500,00

Missions	510,00
Affranchissements	8 192,50
Télécommunications	9 753,68
Services bancaires	3,88
Cotisations diverses	16 901,88
Gardiennage	12 964,05
Impôts et taxes	37 622,00

CHARGES DE PERSONNEL 145 044,44

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
1 617 769,76

Indemnités élus	103 704,90
Aide sociale du Département	54 494,00
Service incendie	119 712,00
SIVOM Armoy/Lyaud	1 154 883,50
Déchetterie Allinges	151 275,36
Subventions aux associations	33 700,00

CHARGES FINANCIÈRES 103 644,76

OPÉRATIONS D'ORDRE 8 741,72

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
2 441 948,50

Gestion financière

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Vente coupes de bois	151 973,90
Concessions cimetière	2 800,00
Locations (chapiteau)	3 000,00
Impôts locaux	1 013 494,00
Taxe sur l'électricité	113 512,58
Droits licence débits de boissons	233,00
Droits de mutation	131 259,62
Permis de chasser	440,00
D.G.F.	664 876,00
Dotation de solidarité rurale	41 589,00

Dotation élu local	12 897,00
Subvention région	630,00
Subvention département	1 330,00
Compensation Taxe Professionnelle	101 265,00
Compensation Taxe Foncière	1 632,00
Locations	57 500,00
Produits fermiers	16 201,00
Produits exceptionnels	12 829,84
Opérations d'ordre	8 741,72
Excédent antérieur	2 017 706,29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 345 169,23

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Remboursements emprunts	109 204,66
Opérations d'ordre	8 741,72
Remboursement Département	30 735,00
Dépenses d'équipement	657 255,11
Solde d'exécution d'investissement reporté	1 306,23
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	807 242,72

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Excédent de fonctionnement capitalisé	261 306,23
F.C.T.V.A.	178 393,00
T.L.E.	42 469,00
Subventions	131 753,80
Fonds Genevois	191 689,00
Opérations d'ordre	8 741,72
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	814 352,75

**LES CARRIÈRES
CHABLAISIENNES**

La Jossière
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 10 06

S.A.R.L.

**EXCELSIOR
BAR**

Place Henry-Bordeaux
74200 THONON
Tél. 04 50 70 20 62

Gestion financière

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT

I - RÉSULTATS

Dépenses d'exploitation	186 084,38		
Recettes d'exploitation	683 348,74		
		Excédent	497 264,36
Dépenses d'investissement	173 578,66		
Recettes d'investissement	132 110,01		
		Déficit	41 468,65
Résultat global		Excédent	455 795,71

II - DÉTAIL

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES

Déficit antérieur reporté	32 989,11
Remboursement Département	24 000,00
Remboursement emprunts	62 083,87
Immobilisations en cours	54 505,68
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	173 578,66

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Apports, dotations et réserves	81 989,11
Amortissements	50 120,90
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	132 110,01

SECTION D'EXPLOITATION - DÉPENSES

Achat d'études, prestations	8 460,00
Entretien et réparations	55 862,31
Personnel extérieur	7 750,00
Impôts et taxes	11 154,70
Intérêt des emprunts	52 736,47
Amortissements	50 120,90
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	186 084,38

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

Vente d'eau	357 052,78
Taxes et redevances	62 463,52
Travaux	19 981,48
Produits financiers	2 994,14
Excédent antérieur reporté	240 856,82
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	683 348,74

SIVOM ARMOY - LE LYAUD

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 10 FEVRIER 1999

PRÉPARATION BUDGET PRIMITIF

Madame la Présidente soumet aux membres du Comité le budget primitif 1999. Pour la section Fonctionnement, l'ouverture du groupe scolaire a entraîné une augmentation par rapport à l'année précédente. Pour 1999, la part des communes sera de 2 981 175 F (compris les restes à réaliser et la part capital des emprunts ; déduction faite de l'excédent 98).

Toutefois en ce qui concerne la section Investissement, des propositions ont été soumises mais restent en attente. Chaque commune devra en faire part à son Conseil Municipal pour déterminer la somme pouvant être mise à disposition pour les achats du SIVOM.

NOMINATION D'UN RESPONSABLE EMPLOYÉS

Madame la Présidente rappelle qu'à la précédente réunion, le Comité Syndical a décidé de nommer un responsable parmi les employés. Cette personne aura en charge de distribuer le travail à chacun et d'en assurer le suivi, de faire la relation entre les élus responsables et les employés du SIVOM. Le Comité Syndical nomme Claude DÉAGE comme responsable.

SUBVENTION MUTAMA

Madame la Présidente expose que la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel sollicite le Comité Syndical pour le renouvellement de la contribution dont le montant est de 825 F pour 1999. Le Comité Syndical décide d'attribuer comme chaque année cette subvention à la Mutuelle.

CONTRAT ATSEM ET AGENT D'ENTRETIEN

Le Comité Syndical décide de renouveler les contrats des ATSEM et de l'agent d'entretien pour une période de 6 mois allant du 1^{er} mars au 31 août 1999.

QUESTIONS DIVERSES

Le Comité Syndical décide d'augmenter de 10 F par enfant la somme allouée pour la fête de l'école. La part sera donc de 25 F. Toutefois, la participation pour les fournitures scolaires reste inchangée, elle est à 250 F par élève.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 22 MARS 99

VOTE BUDGET PRIMITIF 1999 - ADOPTION

Le Comité Syndical examine et approuve le budget primitif 1999 équilibré en recettes et en dépenses à la

somme de 2 360 175,00 F pour la section fonctionnement et à celle de 659 000 F pour la section investissement.

LOCATION APPARTEMENT GROUPE SCOLAIRE

L'appartement du groupe scolaire est un F4, d'une superficie de 90 m² équipé d'un chauffage électrique. Le Comité Syndical cherche un locataire. Le montant de la location a été fixé à 3 500 F mensuel, charges non comprises. Par contre, il sera impossible de concevoir une structure plus importante au sein des employés, donc la location ne sera pas liée à une création d'emploi. Les personnes intéressées peuvent se présenter au bureau du SIVOM ou prendre contact pour un rendez-vous (tél. 04 50 73 97 84 le matin de 8 h à 12 h). L'après-midi, contacter Christine à la mairie de Le Lyaud (04 50 73 90 51) ou Sylvie à la mairie d'Armoay (04 50 73 95 74).

STAGE ALAIN BONDAZ

Madame la Présidente fait part aux membres du SIVOM que Monsieur Alain BONDAZ désire suivre un stage de "perfectionnement Espaces Verts". Ce stage se déroulera sur trois jours (les 4, 5, 6 mai) à Saint-Martin-d'Hères. Le Comité Syndical donne son accord.

OUVERTURE D'UNE TROISIÈME CLASSE DE MATERNELLE

Madame la Présidente fait part aux membres du Comité Syndical qu'une troisième classe de maternelle sera ouverte pour la rentrée de septembre 1999. Ce qui permettra aux enfants qui ont été obligés de se faire inscrire dans d'autres établissements de revenir au groupe scolaire Armoay-Le Lyaud.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 22 JUIN 1999

COMPTE ADMINISTRATIF 1998 - ADOPTION

Le Comité Syndical délibérant sur le compte administratif de l'exercice 1998 dressé par la Présidente Marie-Paule ROQUIER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré Le Conseil Syndical adopte le Compte Administratif 1998 qui se résume ainsi :

Section de Fonctionnement :	
Dépenses :	2 368 252,24 F
Recettes :	2 901 963,59 F
Section d'Investissement :	
Dépenses :	5 572 061,20 F
Recettes :	5 481 283,00 F
Résultat global :	
Excédent :	442 933,15 F

SIVOM ARMOY - LE LYAUD

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 1998

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Madame Marie-Paule ROQUIER, Présidente du SIVOM ARMOY/LE LYAUD, après avoir entendu et approuvé ce jour, 22 juin 1998, le compte administratif du SIVOM pour l'exercice 1998; statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 1998 :

- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 442 933,15 F ;
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 1998 soit 442 933,15 F en section d'investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés).

COMPTE DE GESTION 1998 - ADOPTION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 1998 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 1998 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 1998, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ; Considérant que Monsieur Joseph-Alexis BREUIL, Receveur Municipal, pour la période du 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 1998, a bien géré les finances du Syndicat Intercommunal.

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 1998, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

OUVERTURE D'UNE TROISIÈME CLASSE DE MATERNELLE

Le Comité Syndical décide de faire effectuer les travaux nécessaires pour l'ouverture de la troisième maternelle au groupe scolaire Armoay/Le Lyaud et commande le matériel (tables, chaises, bancs, meubles...) pour la rentrée de septembre 1999.

TITULARISATION DE MONSIEUR ALAIN BONDAZ

Le Comité Syndical décide de titulariser Monsieur Alain BONDAZ en qualité d'agent d'entretien au 1^{er} juin 1999.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, accepte de modifier les statuts du Syndicat afin de supprimer la compétence assainissement au SIVOM ARMOY/LE LYAUD et de la transférer au Syndicat du Pays de la Côte pour la carte assainissement.

Le Comité Syndical décide également de changer le siège social du Syndicat à vocations multiples Armoay/Le Lyaud qui n'est plus à la mairie de Le Lyaud. Le siège du SIVOM est aujourd'hui :

78, rue des Voigères - 74200 LE LYAUD.

CHANGEMENT AFFECTATION CRÉDIT

Le Comité Syndical émet un avis favorable à la demande des enseignants qui souhaitent faire l'acquisition d'une colonne d'ordinateur au lieu de la sortie scolaire et donne l'autorisation pour le changement d'affectation du crédit.

Entente Armoay-Le Lyaud Gymnastique

Reprise des cours le lundi 4 octobre 1999

Lundi : de 8 h 30 à 9 h 30 gymnastique détente (dans la salle de droite de l'ancienne école du Lyaud)

Jedi : de 20 h à 21 h stretching et abdo-fessiers (dans le gymnase du groupe scolaire Armoay-Le Lyaud)

Ce cours ne sera mis en place qu'à partir de 12 inscriptions minimum. Le jour et l'heure pourront être modi-

fiés en fonction des disponibilités de la majorité des participants. Il s'adresse aussi bien aux dames qu'aux messieurs et aux enfants d'âge scolaire.

Les personnes intéressées peuvent téléphoner au 04 50 73 90 60 pour une pré-inscription.

Association affiliée à la Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne.

Promenade des Aînés du village

7 h 30, dimanche 4 juillet, la Place du Champ Dunant s'anime déjà. Série de bonjours parfois encore un peu endormis, bisous à droite et à gauche, prévisions météo pour le temps de la journée, faut-il ou non garder son gilet ?

C'est donc par une matinée déjà chaude que nos « toujours jeunes » du village prennent la poudre d'escampette pour une promenade orchestrée par la Municipalité.

Marie-Paule souhaite la bienvenue à tous et plus particulièrement aux petits nouveaux :

Joseph et Seng FLORY, Marcel et Aimée SAILLET, Bruno et Michèle BOEGEAT, Jean et Léonce MEYNET, Suzanne BOUIDOT et Robert BETEMPS qui n'a pas oublié son accordéon.

Premier arrêt près de Nantua pour une pause café-thé-petit blanc qui désaltère, et goûter les pognes d'Etienne toujours très appréciées.

Après la traversée de Lyon, arrivée trop tardive dans le domaine de LACROIX-LAVAL pour la promenade en petit train. Celui-ci ne nous a pas attendu, ce sera pour l'après-midi.

En revanche, la visite du Musée de la Poupée peut se faire. Des centaines de poupées anciennes (la plus récente est la Barbie que nous connaissons bien) avec costumes et décors d'autrefois jalonnent le parcours de la visite. Une exposition vraiment superbe et intéressante, même pour ces messieurs (peut-être auraient-ils préférés la visite d'un caveau ! Promise pour l'an prochain). Le déjeuner à Tassin-la-Demi-Lune est particulièrement apprécié de tous et Robert anime la fin du repas d'un air d'accordéon pour accompagner quelques valseurs. Retour au domaine de LACROIX-LAVAL pour le tour de la propriété (115 hectares) en petit train.

Puis direction PÉROUGES pour une petite heure d'arrêt avec temps libre pour chacun : visite de la Cité médiévale (attention aux chevilles !), dégustation de la traditionnelle tarte au sucre (attention aux calories !) et surtout dégustation d'une bonne petite boisson bien fraîche (attention aux coups de chaleur !).

Dans le car, l'ambiance reste survoltée jusqu'à l'arrivée au Lyaud : tout d'abord les chanteurs qui se succèdent au micro, puis Robert attaque à l'accordéon et rien ne peut plus l'arrêter, pas même un nouvel arrêt désaltérant sur l'autoroute.

Même les chauffeurs des camions stationnés à côté de notre car, tous étrangers et pensant passer une calme soirée, n'en sont pas encore revenus de tous ces chanteurs, danseurs, musicien en folie sur le

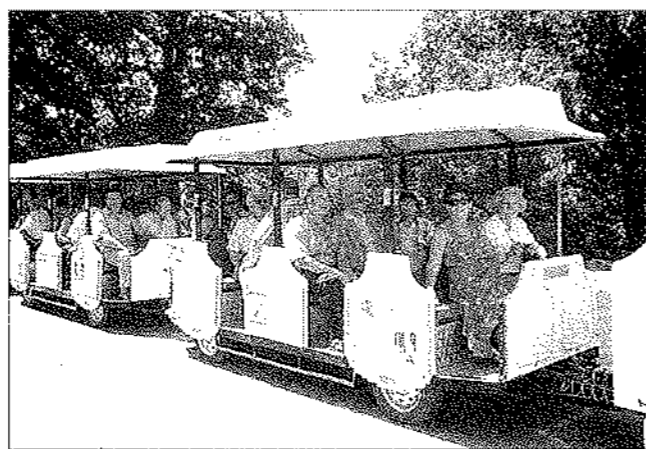
parking ! Vers 21 h notre beau village est en vue, tout ce petit monde se disperse pour les vacances, et une bonne nuit de sommeil réparateur.



Un couple romantique...



Au restaurant



Le petit train

Goutte de vie

A l'occasion du dernier bulletin municipal, l'association lançait un appel afin de recruter un Président à la suite de la démission de Patrick SANQUER pour raisons professionnelles.

Bernadette JORDAN a assuré un intérim de courte durée puisque notre "S.O.S" a été entendu.

Il habite le beau quartier des Devants, sa pré-retraite lui permet de se consacrer aux autres avec dévouement (bien qu'il réserve une large place à sa petite fille), il est une source inépuisable d'idées, il n'hésite pas à s'investir sans compter. Vous l'avez sans doute reconnu... notre nouveau Président se nomme Jean LUGRIN. L'association le remercie de son geste, car il faut reconnaître que les candidats étaient peu nombreux !!!

Aujourd'hui, nous lançons encore et toujours un appel à chacun d'entre vous ; comme chaque été, les accidents sont nombreux, les poches de sang

sont précieuses et rares dans certaines régions. Vous les jeunes qui venez de fêter vos 18 ans, faites le premier pas, osez vous présenter lors de la prochaine collecte. Vous serez accueillis avec le sourire, un sympathique casse-croûte vous sera servi et médecins et infirmières pourront répondre à toutes vos questions. Si vous hésitez à venir, demandez à vos parents de vous accompagner, ce sera pour eux aussi une belle expérience.

Les deux prochaines collectes sont programmées :

MERCREDI 11 AOÛT 1999

MERCREDI 22 DÉCEMBRE 1999

(à confirmer vu la proximité de Noël)
à la salle paroissiale du Lyaud de 18 h à 20 h.

D'avance merci au nom de tous ceux qui comptent sur vous.

Collecte de textiles

Depuis plusieurs années, la Croix-Rouge Française et l'Association des Paralysés de France ont effectué une collecte de textiles usagés pour leur permettre de contribuer au financement de leurs activités.

Le marché international du textile n'achetant pratiquement plus de textiles usagés, la société à laquelle était revendu le textile collecté, n'ayant plus d'acheteur, la collecte prévue a donc été annulée pour cette année.

Fillion
PRESSE & SERVICES

presse tabac loto photo

1200 route de noyer
74200 allinges
tél. 04 50 73 98 58

PEINTURE & DÉCORATION
DEGENÈVE
Christian

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES
Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 55 95
Fax 04 50 70 55 96

**PÉPINIÈRES
DE L'ERMITAGE**

Guy DUNOYER
74200 ARMOY
Tél. 04 50 26 42 97

A.S. Le Lyaud-Armoy

La douleur et l'espoir !

Douleur marquée par le décès tragique de Mathieu DUPRAZ au retour de l'entraînement que chacun a ressenti avec injustice après ce dramatique accident.

Jeune plein de joie et de talent, ouvert, spontané, sa mémoire restera à jamais gravée puisque le Tournoi des Jeunes de Pentecôte portera désormais son nom.

Espoir avec le maintien de l'équipe fanion en première division assuré lors de la dernière journée par un match nul à Combloux.

Espoir avec la brillante première place de l'équipe réserve qui retrouve la 3^e division et surtout avec l'arrivée massive de neuf juniors.

L'avenir du club se met en place confirmant l'excellent travail réalisé depuis des années par la Commission des Jeunes et leurs entraîneurs.

Quant au comité, il est resté stable dans la composition du Comité Directeur, avec parmi ses 19 membres, deux nouveaux : Michel Foucault et Alain Frossard.

Une structuration plus approfondie est mise en place pour les responsables (équipes, terrains, buvette) des coordinateurs avec les équipes et l'entraîneur Jean-Pierre Frossard. Un appel a été lancé auprès des joueurs pour l'entretien et la rénovation des vestiaires.

Le comité remercie tous ceux qui aident les 120 licenciés, les communes du Lyaud et d'Armoy, le SIVOM pour l'entretien des terrains, les sponsors pour nos manifestations et surtout tous les bénévoles qui encadrent ces jeunes en donnant rendez-vous à toute la population pour la Fête de l'Été et une nouvelle saison 1999-2000, en vous souhaitant de bonnes vacances d'été.



Les juniors



Les féminines

Entente Armoy - Le Lyaud - Orcier Foot

C'est les vacances pour tous les «footeux» de l'Entente après une phase de printemps riche en rebondissements et en suspense. Notamment pour nos Juniors qui se font souffler la montée au goal-average, mais aussi pour les Cadets qui évolueront en 2^e série pour le prochain millénaire. Grosse galère pour les Minimes, peu nombreux, ils ont évolué dans un championnat à sept, sans conviction où se sont relayées victoires et défaites, mais avec quelques recrues et la montée des Benjamins 2^e année, une équipe à onze sera en place pour la reprise.

Pour le foot à sept, tant en Poussins qu'en Benjamins, beaucoup de satisfaction sur le plan résultats. La pépinière de l'Entente se porte bien d'autant que les Débutants sont de plus en plus nombreux.

Depuis la création de la section Féminine, la demande de filles de tous âges pour rejoindre notre effectif est importante et nous nous en réjouissons. Mais je crois que la plus grosse satisfaction de la saison c'est l'ambiance et l'esprit d'équipe qui règne dans notre Entente. Nous avons plus de monde autour des terrains le samedi et le dimanche matin, joueurs d'autres catégories, dirigeants, parents, mais aussi spectateurs qui n'ont pas

forcément d'enfant inscrit au foot. Ambiance et esprit d'équipe encore plus flagrant lors de notre tournoi de Pentecôte, surtout le lundi pour les Poussins, Benjamins et moins de 13 ans, sous le soleil plus de 600 personnes ont participé à la pleine réussite de cette manifestation. Tous les Jeunes de l'Entente étaient présents, les plus petits pour jouer, les plus grands pour l'arbitrage et l'ambiance, les filles pour l'intendance. Il ne faut pas oublier de saluer l'excellent travail de l'équipe bar - cuisine qui n'ont pas pu voir un seul match de la journée, tant leurs tâches étaient importantes. Nourrir 580 personnes en un seul service d'une heure trente, il faut le faire, encore BRAVO !

Je voudrais profiter de ces quelques lignes pour remercier encore les maires de nos trois communes pour les efforts fait pour nos jeunes, sans oublier bien sûr les employés du SIVOM, les 2 Claude, Jean-Claude, Edmond, et bien entendu Alain le Roi de la Tondeuse pour leurs dévouements à notre cause.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous fin août pour la reprise !

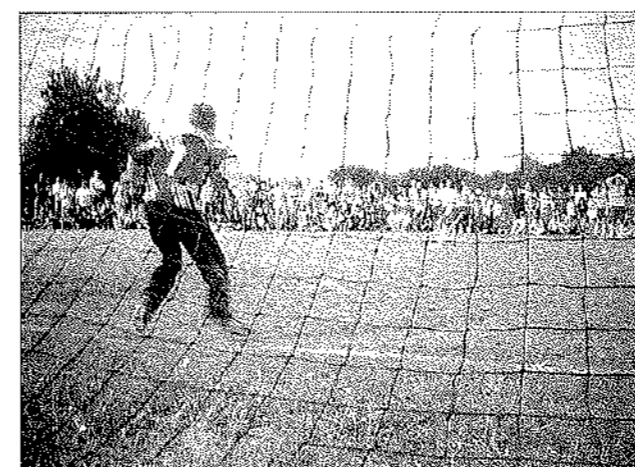
Daniel FAVRE-VICTOIRE, responsable de l'Entente



Tournoi Entente ALO - 1/6/99 - Equipe Poussins



Equipe Minimes et quelques féminines



Finale contre Thonon

Hôtel-Restaurant A L'ECHO DES MONTAGNES

74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55

à 15 km
des pistes de ski
à 5 km
du Lac Léman

ESPACE CDDM MENUISERIE

Votre partenaire régional

Avenue des Prés Verts
74200 THONON
Tél. 04 50 71 31 71
Fax 04 50 71 62 95

THOLLON-LES-MÉMISES

Restaurant d'altitude

Le Repaire de l'Aigle

ÉTÉ-HIVER

Self - Bar - Terrasse

Tél. 04 50 70 97 88

AMPHION-LES-BAINS

SNACK DE LA PLAGE

Bar - Restaurant rapide

ÉTÉ

Tél. 04 50 70 88 64

JACQUET TRAITEUR

Conseil en Réception

THONON : 62, route d'Evian
Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24

Association des Parents d'Elèves

L'année scolaire vient de s'achever. Le comité de l'APE peut désormais dresser un premier bilan à partir des 4 manifestations déjà organisées. Seul le concours de belote a été un réel succès ; affluence, bonne ambiance et donc excellente soirée. Les trois autres manifestations (loto, vente de fleurs et repas dansant) n'ont, semble-t-il pas intéressé les parents d'élèves, faiblement représentés à chaque reprise.

Nous nous posons des questions sur l'absence régulière de certains parents : manque d'intérêt... Si tel est le cas, les idées nouvelles seront les bienvenues.

Nous rappelons que la somme versée pour chaque classe correspond en moyenne à 400 F cs/élève.

Si l'APE n'est plus, que feront les enseignants pour pourvoir aux activités d'éveil ?

Cependant, ces propos amers ne nous empêchent pas de remercier chaleureusement :

- les commerçants et artisans locaux régulièrement généreux à notre égard,

- les grands-parents et anciens des villages, qui par leur présence ou leur participation financière nous sont d'un grand secours,

- les enseignants pas toujours présents physiquement, mais participant constamment d'une manière ou d'une

autre.

- enfin les parents d'élèves régulièrement présents.

NB : Au sein du comité, de nombreux départs sont envisagés, suite au passage au collège des enfants, les bonnes volontés sont les bienvenues.

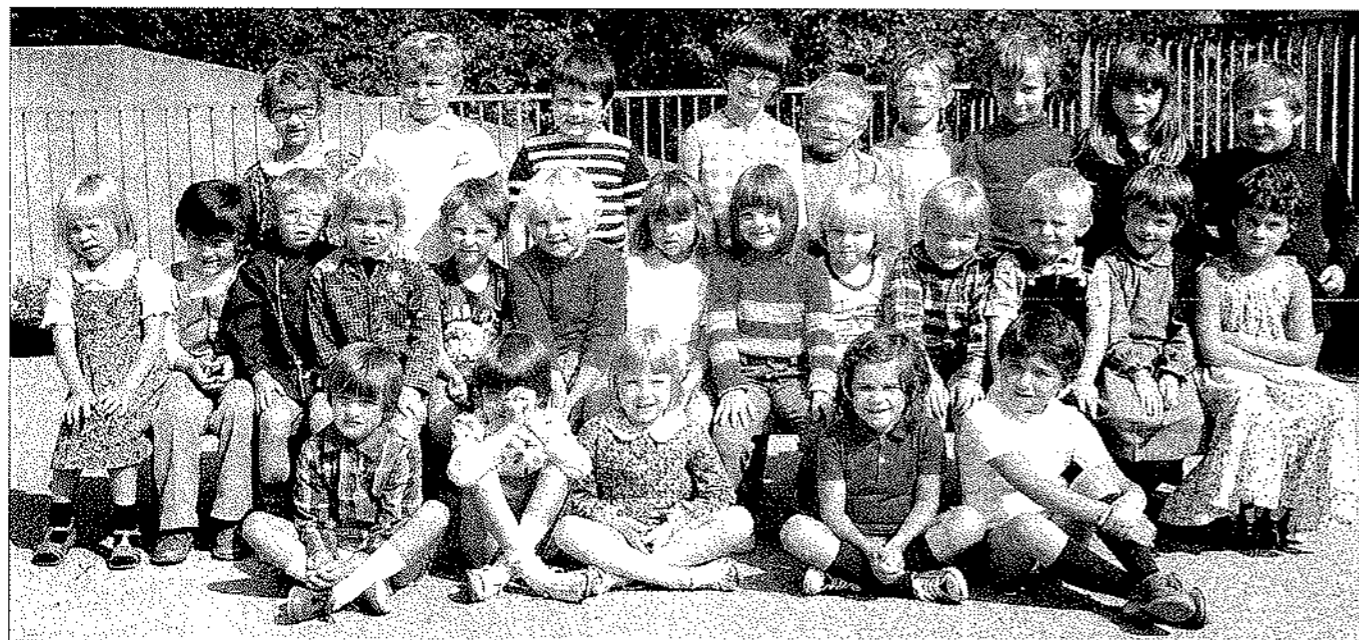
L'APE en quelques chiffres :

RECETTES	1997/1998	1998/1999
Loto	30 372	17 273
Belote	1920	3780
Calendriers	0	12 761
Vente de fleurs	3 906	2 700
Soirée Lasagnes	17 260	11 438
TOTAL	53 458	47 952

DÉPENSES

Maternelles (2 classes)	6505	17 536
CP/CE1	5 530	7390
CE1/CE2	5 195	8 782
CE2/CM1	13 617	11 352
CM1/CM2	8 440	9 851
TOTAL	49 287	54 911

Photo souvenir



Ecole Primaire 1979.... Il y a 20 ans !

(de gauche à droite) Premier rang : CHATELAIN Sylvie, BONDAZ Christine, FAVRAT Sandrine, FILLON Myriam, BOUVET Marc.
Deuxième rang : CORNIER Marie-Laure, DEVILLE Patrick, DUBOULOZ Frédéric, BONDAZ Alain, SAILLET Serge, FILLON Francis, BOUVET Frédérique, NOIR Sandrine, BOEGEAT Séverine, LUGRIN Frédéric, MERCIER Mathieu, ROGUIER Virginie, CLERC Stéphanie.

Au troisième rang : ARZUR Gaëlle, NERAUD David, FILLON Sonia, CHERET Christelle, DUBOULOZ Alexandre, BASTARD Jean-Michel, LUGRIN Sébastien, DEVILLAZ Angèle, GUÉRIN Eric.

Inédit !

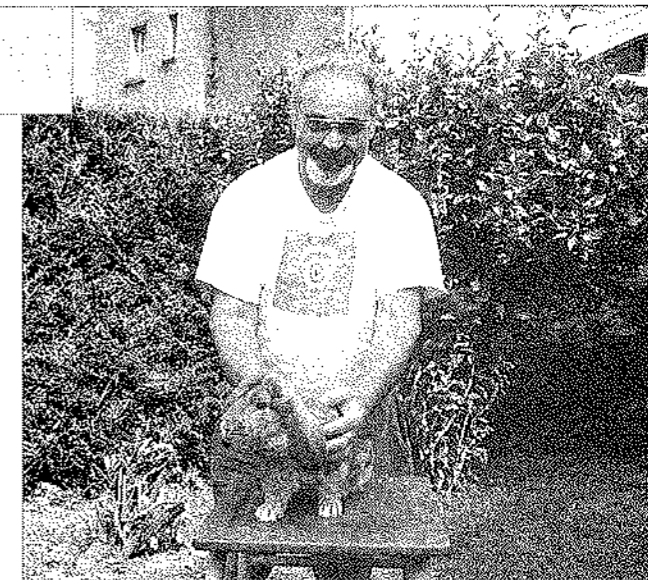
ÉLEVAGE DE LAPINS

Club Français des Géants des Flandres, Papillons, Béliers et Russes réunis

Un Champion de France au Lyaud !

Lors du Championnat de France d'élevage de Géants des Flandres, Papillons, Béliers et Russes réunis, qui s'est déroulé à Epinal (Vosges) les 21 et 22 novembre 1998, un sujet présenté par Roland NÉPLAZ a été déclaré «Champion mâle» dans la catégorie «Béliers Français Gris Garenne».

Roland Néplaz est délégué de la région VII du Club.



ENTREPRISE COSTA S.A.R.L.

Bâtiments
Travaux Publics
74200 REYVROZ

Tél. 04 50 73 80 64 - Fax 04 50 73 85 80

E. GALLAY T.V.
REPARATION T.V. - POSE D'ANTENNES
Tél. 04 50 70 56 99
Lotissement Les Ricrêts
74200 LE LYAUD

Pascal Saillet ramoneur

NETTOYAGE
CHAUDIÈRES ET FOURNEAUX
ENTRETIEN DE TOITURES

74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 90 24



RENAULT

s.a.r.l. Armoy Garage Agent

Les Combes - Armoy
Tél. 04 50 73 95 09 - Télécopie 04 50 70 56 80

Mécanique - Carrosserie
Dépannage nuit et jours fériés : tél. 04 50 87 90 66

Agenda des manifestations

2^e semestre 1999

Date	Organisateur	Activité	Lieu
3/07	A.S. Le Lyaud-Armoy de Football	Loto	Le Lyaud - Stade
4/07	Commission com. des Aînés du village	Promenade des aînés	
4/07	Evian Vélo et conseils municipaux Le Lyaud-Armoy	Course cycliste des Hermones Seniors Régional	Armoy
13/07	Commission Sports et loisirs	Bal gratuit	Le Lyaud - Ch. Dunant
24-25/07	Paroisse et A.S. Le Lyaud - Armoy Football	Fête de l'été	Le Lyaud - Ch. Dunant
4/09	Entente le Lyaud-Armoy-Orcier de football	Pique-nique	Armoy - Stade
17/10	Paroisse d'Armoy	Repas à midi	Armoy
24/10	Philippe Jacquet	Ronde des Jeunes	Le Lyaud
30/10	Philippe Jacquet	Gentlemen cycliste «Sébastien Médan»	Le Lyaud
7/11	Commission Sports et loisirs	Course Pédestre des Hermones	Le Lyaud
20/11	Conseil des Parents d'Elèves	Loto	Armoy
5/12	Commission com. des Aînés du village	Repas des Aînés	Le Lyaud
31/12	Entente le Lyaud-Armoy-Orcier de football	Saint-Sylvestre	Armoy

Etat civil

1^{er} semestre 1999

NAISSANCES

4 février	DE BOUVIER de CACHARD Benoît Maurice Alain
5 février	BEL Alexandra Sarah
2 avril	BURDET Nathan
4 avril	LAURENT Marion
12 avril	DEFFERRARD Marie Joëlle Marie-Paule
17 avril	HEYN Hugo Louis
15 juin	VIOLLET Julie Pierrette Françoise Leatitia

MARIAGES

17 avril	MEYNET Michel François Eugène et ZABROCKI Agnès Françoise
----------	--

24 avril	ACKERMANN Maxime Joseph et GUYON Anne-Marie Béatrice
12 juin	PETHOUD Patrick Philippe et JOLY Véronique Suzanne Alice
3 juillet	BURDET Gilles et RAFFIN-PIDCHMORGA Frédérique

DÉCÈS

17 avril	BOUVET Octavie Mélida Veuve BOEGEAT Emile
6 juin	BEL Louis Jules

Bloc-notes

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert chaque semaine :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins de 9 h à 12 h,
 - le lundi après-midi de 14 h à 17 h, le vendredi après-midi de 14 h à 19 h 30, à l'exclusion des jours fériés.
- Tél. 04 50 73 90 51
Fax 04 50 70 57 26

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères sur le territoire de la commune a lieu le jeudi matin de chaque semaine.

Cependant ce ramassage est reporté au vendredi matin de la même semaine lorsqu'un jour férié se situe soit le lundi, le mardi, le mercredi ou le jeudi de la semaine considérée.

DÉCHETTERIE

La déchetterie, située à Allinges, au lieu-dit Macheron, est ouverte les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine :
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Cette déchetterie étant strictement réservée aux habitants d'Allinges, Orcier et Le Lyaud, une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

URGENCES

Pompiers : tél. 18 (à utiliser avec discernement)
Gendarmerie : tél. 04 50 71 09 20

SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian :
Tél. 04 50 83 20 00
Cabinet médical du Lyaud : Dr Machetto Laurence
Tél. 04 50 70 54 11

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Association A.D.M.R. de la Vallée du Brevon - responsable «travail» pour la commune du Lyaud, s'occupant notamment de la constitution des dossiers : Mme Bernadette Jordan
Tél. 04 50 73 90 66.

Les responsables d'associations

ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY

M. Bernard BEL
123, route des Cathelins - Tél. 04 50 70 52 65

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE :

M. Michel MIGLIASSO
393, route des Devants

CONSEIL PAROISSIAL POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

M. André CORNIER
520, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 08

TENNIS-CLUB DU LYAUD

M. LE CORRE Thierry
68, rue de la Mairie - Tél. 04 50 70 50 49

CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES

Mme CAMBUZAT Catherine
168, route du Stade - Armoy - Tél. 04 50 70 52 57

BATTERIE-FANFARE «L'ECHO DU HAUT-CHABLAIS»

M. BASTARD Jean-Michel
43, route des Cathelins - Tél. 04 50 73 92 14

ENTENTE ARMOY-LE LYAUD GYMNASTIQUE

Mme Odette LEREBOLLET
512, route de Chambrettes - Tél. 04 50 73 90 60

CLUB «RENCONTRE»

Mme INGLIN Renée
201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11
Mme Yvette FILLON
125, route des Cuets - Tél. 04 50 73 95 25

COURSE PÉDESTRE JEUNES

M. JACQUET Philippe
231, route des Champs-de-Beule - Tél. 04 50 73 93 10

GOUTTE DE VIE

M. LUGRIN Jean
476, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 06

ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER

M. FAVRE-VICTOIRE Daniel
222, chemin des Rierêts - Tél. 04 50 73 97 83



LOUZANI
plâtrerie peinture
tous travaux de rénovation

141, route d'Orcier
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 51 33

BUROPLAN

Tél. 04 50 26 43 36 - Fax 04 50 26 37 83

5 et 10, rue Jean-Blanchard
74200 THONON-LES-BAINS

Fournitures de bureau - Tirage de plans
Photocopies grande largeur - Photocopies laser couleur
Plastification tous formats - Tampons - Circulaires...

Votre distributeur

CALIPAGE
des professionnels qui s'engagent

SARL
Les Enfants de Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE
SANITAIRE
FERBLANTERIE



Rue du Quart-d'Avaux - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 90 43 - Fax 04 50 73 97 60

L'Épicerie PAIN
du Boulanger VIENNOISERIE
PATISSERIE
ALIMENTATION

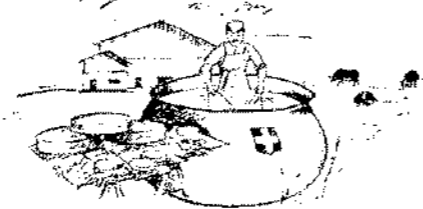
A. NÉPLAZ

77, rue du Centre • 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 91 03

**DOMINIQUE
SERVAES**
Artisan Bijoutier

Route des Devants
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 95 79

GAEC Les Deux Savoies



Producteurs de reblochons et Abondances fermiers
Ferme du GAEC des 2 Savoies
Trossy - 74200 Le Lyaud Tél. et Fax 04 50 70 57 19

ORFLOR

INTERFLORA

81, Grande Rue • Thonon

Tél. 04 50 70 19 41
Fax 04 50 70 20 17

PERRET-JEANNERET PH.

CHARPENTE •
COUVERTURE •

LE LYAUD
THONON-LES-BAINS

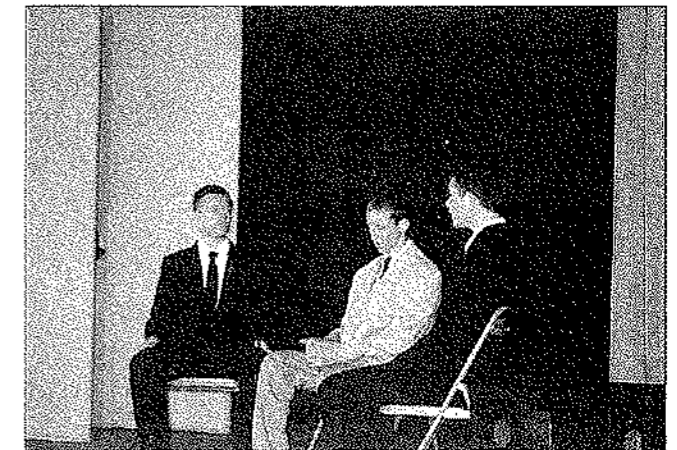
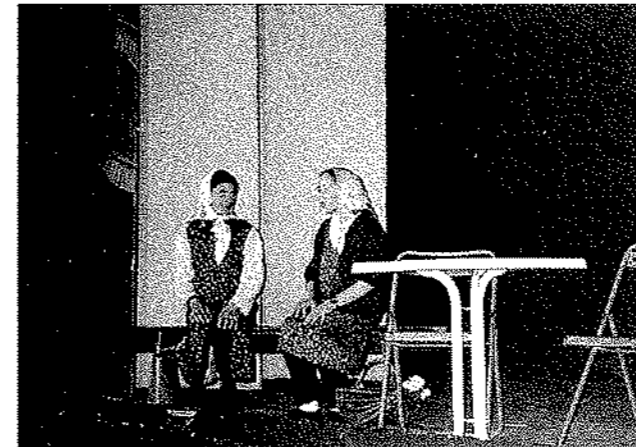
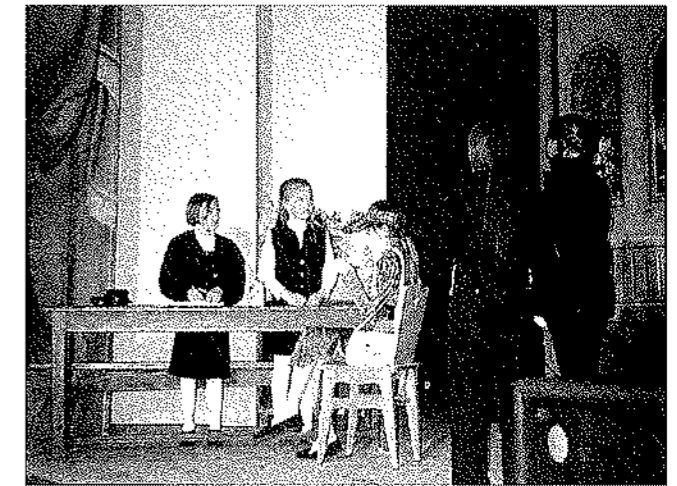


04 50 70 54 79

Le Foyer Rural Culturel - Théâtre Jeunes

Cette activité a regroupé plus de trente jeunes de 8 à 15 ans.

Grâce à leur enthousiasme, les plus jeunes ont pu offrir un spectacle de Noël pour les enfants de l'école primaire, avant de préparer leur représentation de printemps. Que ce soit par leur expérience pour les plus grands ou par leur spontanéité pour les plus jeunes, ils ont tous su charmer l'assistance par un spectacle de qualité. Pour les rares personnes qui n'ont pu assister aux représentations, l'équipe du théâtre Jeunes vous invite à venir les applaudir l'année prochaine, dans votre commune ou dans les communes avoisinantes.



COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Présidente :

Membres du Conseil Municipal :

Membres hors Conseil Municipal :

Mme Marie-Paule ROGUIER

M. Michel LEREBOULET

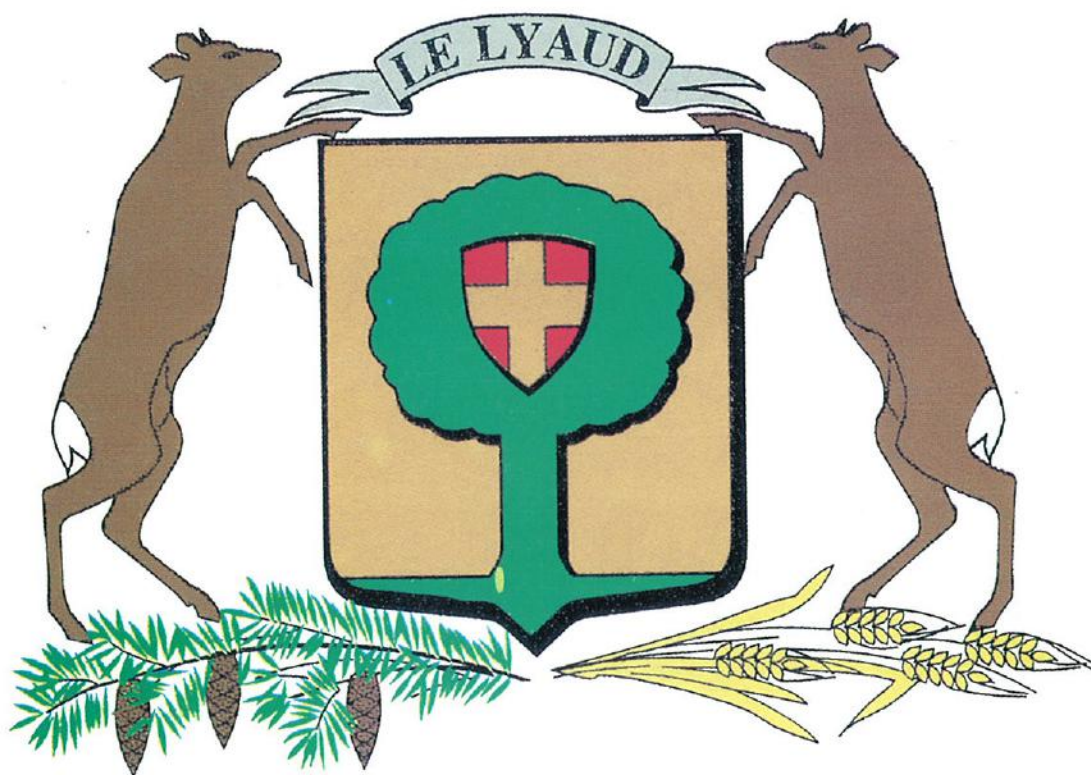
M. André BEL

M. Jean-Yves MEYNET

Mme Odile FAVRE-VICTOIRE

M. François CHASTEL

M. Claude ROGUIER



*Blason : «D'Or au tilleul de Sinople, chargé d'un écusson de gueules à la croix d'or»
Supports : deux chevreuils saillants, au naturel, posés sur des branches de sapin et épis de blé.*